NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3100479 - Falaises et dunes de Wimereux, estuaire de la Slack, Garennes et Communaux d'Ambleteuse-Audresselles

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR3100479

1.3 Appellation du site

Falaises et dunes de Wimereux, estuaire de la Slack, Garennes et Communaux d'Ambleteuse-Audresselles

1.4 Date de compilation

29/02/1996

1.5 Date d'actualisation

30/11/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/04/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030536807

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,60806°

Latitude : 50,79583°

2.2 Superficie totale

411 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

6,58%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
62	Pas-de-Calais	93,42 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
62025	AMBLETEUSE
62056	AUDRESSELLES
62893	WIMEREUX
62894	WIMILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 *Estuaires*		4,1 *(1 %)*		P	C	C	C	C
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		11,5 *(2,8 %)*		P	C	C	B	B
1170 *Récifs*		5,14 *(1,25 %)*		P	C	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0,08 *(0,02 %)*		G	C	C	C	C
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		2,08 *(0,51 %)*		G	B	C	B	B
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		1,51 *(0,37 %)*		G	C	C	C	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		0,32 *(0,08 %)*		G	B	C	B	B
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		0,28 *(0,07 %)*		G	D			
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		9,02 *(2,19 %)*		G	B	C	C	B
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,07 *(0,02 %)*		G	C	C	C	B
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		15,37 *(3,74 %)*		G	B	C	C	B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	40,01 *(9,74 %)*		G	B	C	B	B
2150	X	0,2		G	B	C	B	B

Dunes fixées décalcifiées atlantiques (Calluno-Ulicetea)		*(0,05 %)*						
2160 *Dunes à Hippophaë rhamnoides*		15,58 *(3,79 %)*		G	B	C	B	B
2170 *Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)*		0,03 *(0,01 %)*		G	D			
2180 *Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale*		20,9 *(5,09 %)*		G	C	C	C	C
2190 *Dépressions humides intradunaires*		3,2 *(0,78 %)*		G	C	C	C	B
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,02 *(0 %)*		G	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,02 *(0 %)*		G	D			
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	25,43 *(6,19 %)*		G	A	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		2,95 *(0,72 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		4,14 *(1,01 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3,08 *(0,75 %)*		G	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	C	C	C	C

F	1099	*Lampetra fluviatilis*	p			i	P	DD	C	C	C	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p	10	15	i	P	G	C	C	C	C
M	1365	*Phoca vitulina*	w	5	5	i		DD	D			
P	1903	*Liparis loeselii*	p	218	218	i	P	G	D			
F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	C	P	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
O		Sagina nodosa var. moniliformis			i	P						X
P		*Althaea officinalis*			i	P						X
P		*Anacamptis morio*			i	P			X			
P		*Anagallis tenella*			i	P						X
P		*Anthemis nobilis*			i	P						X
P		*Aphanes inexspectata*			i	P						X
P		*Apium inundatum*			i	P						X
P		*Artemisia maritima*			i	P						X

P		*Baldellia ranunculoides*			i	P						X
P		*Botrychium lunaria*			i	P						X
P		*Calystegia soldanella*			i	P						X
P		*Carex echinata*			i	P						X
P		*Carex extensa*			i	P						X
P		*Carex trinervis*			i	P						X
P		*Catabrosa aquatica*			i	P						X
P		*Catapodium marinum*			i	P						X
P		*Centaurium littorale*			i	P						X
P		*Centunculus minimus*			i	P						X
P		*Colchicum autumnale*			i	P						X
P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Crithmum maritimum*			i	P						X
P		*Dactylorhiza fistulosa*			i	P						X
P		*Dactylorhiza maculata*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza praetermissa*			i	P			X			
P		*Danthonia decumbens*			i	P						X
P		*Epilobium palustre*			i	P						X
P		*Epipactis palustris*			i	P			X			
P		*Eriophorum polystachion*			i	P						X
P		*Eryngium maritimum*			i	P						X
P		*Genista anglica*			i	P						X
P		*Glaucium flavum*			i	P						X

P		*Hypochaeris glabra*			i	P						X
P		*Jasione montana*			i	P						X
P		*Juncus bulbosus*			i	P						X
P		*Juncus maritimus*			i	P						X
P		*Juncus subnodulosus*			i	P						X
P		*Liparis loeselii*			i	P	X		X		X	
P		*Logfia minima*			i	P						X
P		*Medicago minima*			i	P						X
P		*Menyanthes trifoliata*			i	P						X
P		*Moenchia erecta*			i	P						X
P		*Nardus stricta*			i	P						X
P		*Oenanthe lachenalii*			i	P						X
P		*Ophioglossum azoricum*			i	P			X			
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Parapholis incurva*			i	P						X
P		*Pedicularis sylvatica*			i	P						X
P		*Polygala serpyllifolia*			i	P						X
P		*Potamogeton gramineus*			i	P						X
P		*Potamogeton polygonifolius*			i	P						X
P		*Radiola linoides*			i	P						X
P		*Ranunculus hederaceus*			i	P						X
P		*Rosa pimpinellifolia*			i	P						X
P		*Salicornia europaea*			i	P						X

P		*Salicornia obscura*			i	P						X
P		*Salicornia pusilla*			i	P						X
P		*Saxifraga granulata*			i	P						X
P		*Scleranthus annuus*			i	P						X
P		*Scleranthus perennis*			i	P						X
P		*Silene nutans*			i	P						X
P		*Spergularia salina*			i	P						X
P		*Spiranthes spiralis*			i	P			X			
P		*Stellaria palustris*			i	P						X
P		*Suaeda vera*			i	P						X
P		*Teesdalia nudicaulis*			i	P						X
P		*Thesium humifusum*			i	P						X
P		*Trifolium micranthum*			i	P						X
P		*Trifolium subterraneum*			i	P						X
P		*Triglochin maritima*			i	P						X
P		*Triglochin palustris*			i	P						X
P		*Veronica scutellata*			i	P						X
P		*Veronica teucrium*			i	P						X
P		*Viola curtisii*			i	P						X
P		*Viola kitaibeliana*			i	P						X
P		*Armeria maritima subsp. maritima*			i	P						X
P		*Dactylorhiza maculata subsp. elodes*			i	P						X
P		*Daucus carota subsp. gummifer*			i	P						X

P		*Luzula multiflora subsp. congesta*			i	P						X
P		*Montia fontana subsp. amporitana*			i	P						X
P		*Salix repens subsp. argentea*			i	P						X
P		*Salix repens subsp. repens*			i	P						X
P		*Pyrola rotundifolia var. arenaria*			i	P						X
P		*Salicornia procumbens var. procumbens*			i	P						X
P		*Salicornia procumbens var. stricta*			i	P						X
P		*Viola canina var. dunensis*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	0 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	5 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	5 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	20 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	3 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	8 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	30 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	17 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Représentatif de la diversité et de l'histoire géomorphologique du littoral Boulonnais, ce grand site rassemble les principaux types de côtes qui le caractérisent :
- système nord-atlantique de falaise littorale jurassique d'argiles, de sables, de grès mamelonnés et de marnes, coiffée dans sa partie Nord, d'altitude plus faible, de placages sableux plus ou moins anciens s'étendant largement vers l'intérieur des terres.

- grand système de dunes calcarifères récentes et de dunes plus anciennes ayant comblé naturellement une partie de l'estuaire et de la basse vallée de la Slack qui enserre des dépressions humides marécageuses.

- estuaire,

- dunes anciennes décalcifiées plaquées sur un ancien socle jurassique dont les sables acidifiés sont âgés de près de 5000 ans. ,

- marais et prairies arrière-littorales.

Vulnérabilité
: Globalement, l'état actuel de conservation des systèmes en général et des habitats en particulier peut être considéré comme encore satisfaisant au regard des multiples pressions qui s'exercent sur cette partie du littoral Boulonnais et de la gestion antérieure de certains sites.

Une protection renforcée et des mesures de gestion ciblées sur les habitats les plus précieux, au sein des espaces actuellement préservés devraient permettre d'assurer, à long terme, la pérennité des systèmes dont le maintien et la régénération éventuelle dépendent d'une gestion humaine active : recreusement de mares ; restauration de pannes boisées ; conversion progressive des pinèdes et plantations artificielles en boisements dunaires naturels ; canalisation du public en dehors des zones sensibles...), la plupart de ces habitats étant liés à des niveaux trophiques bas et au maintien d'espaces très ouverts, aussi bien au niveau de la xérosère que de l'hygrosère.

Pour la dune bordière et l'estuaire de la Slack, les facteurs en cause (érosion du trait côtier, modification des courants littoraux, sédimentation estuarienne, ...) et la dynamique des habitats semblent difficilement maîtrisables et contrôlables à l'échelle

humaine. Cependant, certaines interventions ponctuelles pourraient, à court et moyen terme, préserver la biodiversité potentielle de ces espaces en perpétuelle évolution (progressive ou régressive !).

Les falaises de la Pointe aux Oies

Si une fréquentation humaine modérée est tout à fait compatible avec le maintien des pelouses, une surfréquentation est susceptible de provoquer la disparition du tapis herbacé, en particulier en haut de falaise où les conditions de survie sont plus difficiles pour les plantes (sols peu épais, vents, manque d'eau, sel,
). La disparition de ces remarquables communautés végétales favorise en outre les phénomènes d'érosion de la falaise, avec des risques en matière de sécurité publique. Il est donc important de bien canaliser le public par des aménagements adaptés (itinéraires balisés, sensibilisation).

Le Pré Communal d'Ambleteuse et les Garennes

Pendant une cinquantaine d'années, le pré communal s'est fortement embroussaillé suite à une diminution drastique des populations de lapins (apparition de la myxomatose) et du nombre de bêtes mises en pâture par les agriculteurs de la commune, et ce, malgré les actions entreprises par la société de chasse locale.

D'importantes actions de gestion ont été entreprises depuis 1996 (remise en pâturage de 15 ha, coupe d'ajoncs d'Europe, restauration de zones humides,
) et devront être poursuivies dans les années à venir. Le plan de gestion déjà existant sur le site devra être reconduit dans le même esprit, en mettant cependant l'accent ici sur les habitats endémiques du Boulonnais (pelouses et landes dunaires qui devront faire l'objet d'une attention toute particulière du fait de leur représentation quasi-unique sur le Pré Communal d'Ambleteuse).

Le site des Garennes, en friche depuis plusieurs dizaines d'années, est dans un état de dégradation avancé (embroussaillement important par les ajoncs d'Europe) alors qu'il présente des potentialités écologiques similaires à celles du Pré Communal, au moins pour les dunes sèches. Le futur plan de gestion de ce site permettra de répondre aux exigences de la directive "Habitats # Faune # Flore" en restaurant des habitats rarissimes en Europe.

La mise en place d'un pâturage extensif bovin ou ovin suivant les secteurs, en partenariat avec les agriculteurs locaux, permettra d'entretenir le site et favorisera à moyen terme le retour de pelouses typiques de ces systèmes dunaires plus ou moins décalcifiés.

4.2 Qualité et importance

Dunes de la Slack :

Cet ensemble écologique exceptionnel, témoin de l'histoire géomorphologique et de la diversité physique et biologique du littoral Boulonnais, est sans équivalent à l'échelle du littoral européen. Il rassemble en effet les principaux types de côtes qui caractérisent et différencient cette région naturelle, tout en faisant l'originalité de chaque site particulier proposé.

Ce grand système de dunes calcarifères récentes et de dunes plus anciennes ayant comblé naturellement une partie de l'estuaire et de la basse vallée de la Slack enserre de plus ou moins vastes dépressions humides marécageuses, en relation côté Est et Sud avec les prairies arrière-littorales du système alluvial de la Basse Slack et les marais tourbeux non dunaires de la Warenne (ces deux derniers ensembles non intégrés à ce jour).

Outre la présence de la plupart des habitats de la xérosère et de l'hygrosère dunaires nord-atlantique typiques des côtes de la Manche Orientale, il faut mentionner ici l'existence des communautés végétales littorales les plus originales, certaines rarissimes voire uniques à l'échelle du territoire français : haut de plage graveleux du Beto maritimae-Atriplicetum glabriusculae ; bancs de galets avec végétation vivace du Crithmo maritimi-Crambetum maritimae, en limite septentrionale d'aire de répartition ; ourlets dunaires spatiaux du Carici arenariae-Silenetum nutantis des sables calcarifères (subass. ammophiletosum arenariae) à acidifiés (subass. festucetosum tenuifoliae).

Estuaire de la Slack :

Bien que de taille très modeste, cet estuaire de type picard abrite pratiquement toutes les communautés végétales halophiles et saumâtres potentielles mais elles n'occupent, pour la plupart, que de faibles surfaces, même si elles apparaissent encore relativement bien structurées et représentatives de ce système. Un groupement original en aire disjointe (Agropyro pungentis-Suaedetum verae) renforce l'intérêt patrimonial de ce système dont un autre habitat remarquable d'aire nord - atlantique

semble en extension récente (association ouverte de petites salicornes des hauts d'estran sablonneux du Spergulario mediae-Salicornietum brachystachiae) et apparaît sous une forme optimale.

Falaise de la pointe aux oies :

Bien que d'un intérêt phytocoenotique moindre que le cap Gris-nez et la falaise d'Equihen (végétations moins bien structurées), ce système nord - atlantique de falaise littorale jurassique d'argiles, de sables, de grés mamelonnés et de marnes présente une grande originalité car il est coiffé, dans sa partie Nord, d'altitude plus faible, de placages sableux plus ou moins anciens s'étendant largement vers l'intérieur des terres. De plus, l'estran rocheux développé à ses pieds héberge une des plus intéressante zonation d'algues marines du Nord de la France (non inclus dans le périmètre).

Communal et Garenne d'Ambleteuse

Ce site constitue un ensemble unique en France de dunes flandriennes décalcifiées plaquées sur une falaise fossile dont la nature a engendré des conditions écologiques et physiques (sols fossiles, sols en formation, relief, géologie...) particulièrement originales, avec notamment une très grande diversité d'habitats liée aux sources et résurgences le long des pentes ; des écoulements temporaires ou permanents ont en effet progressivement creusé des petits vallons inondables entaillant les dépôts sableux d'origine dont les buttes demeurent par contre des milieux toujours très secs.

Ainsi, grâce à des pratiques de gestion ancestrales, avec notamment le maintien d'un pâturage extensif quasi-millénaire sur une partie de ces communaux, le pré Communal d'Ambleteuse et la Garenne hébergent aujourd'hui des habitats d'intérêt communautaire rarissimes, endémiques du Boulonnais :

"Lande" dunaire rase à Callune et Laîche à trois nervures ;
Pelouse maigre à Nard et Laîche à trois nervures ;

ceux-ci étant associés à une multitude d'autres végétations des sables dunaires peu calcaires à acides, secs (pelouses annuelles, pelouses vivaces, ourlets]...) à inondés temporairement (végétations pionnières amphibies bas-marais...) toutes ces végétations relevant de l'annexe I de la Directive, certaines uniquement présentes en France sur ce site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	J02.05.01	Modification des mouvements de l'eau (marées et courants marins)		I
H	K01.01	Erosion		I
H	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I

M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	K01.02	Envasement		I
M	K01.03	Assèchement		I
M	K02.02	Accumulation de matière organique		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A03	Fauche de prairies		O
M	A04	Pâturage		I
M	K02.04	Acidification (naturelle)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	3,6 %
Etablissement public	49,7 %
Collectivité territoriale	37,8 %
Domaine public de l'état	1,1 %
Domaine public maritime	7,8 %

4.5 Documentation

Etudes du Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul
Etudes plan de gestion de la RNV "pré communal d'Ambleteuse" du Bureau d'études Alfa.
Document d'objectifs réalisé par le PNRCMO et EDEN 62 en 2007.
Dans le cadre du document d'objectifs :
-étude historique de la gestion de l'espace par l'AMA.
-Etude des habitats naturels de l'annexe I et espaces végétales de l'annexe II de la directive "Habitats" par le bureau d'études Ecothème.
-Préconisations de gestion de peuplements piscicoles par le Conseil Supérieur de la Pêche et des protections des milieux aquatiques.
-Etude Cynégétique par la Fédération de Chasse 62
Utilisation de diverses sources documentaires mentionnées dans la bibliographie du DOCOB élaboré en 2007.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	47 %

32	Site classé selon la loi de 1930	57 %
37	Réserve naturelle volontaire	15 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	27 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	DUNE DE LA SLACK	=	100%
80	NORD PAS DE CALAIS	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale

Adresse : Manoir du Huisbois 24 rue principale 62142 LE WAST

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?DOCOB-site-Natura-2000-NPC-006-FR-3100479

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Plans de gestion pour les dunes de la Slack et la RNR du Pré Communal d'Ambleteuse.